

Université populaire. L'accès au savoir autrement

Author : marta-luceno-moreno

Date : 9 décembre 2013

L'université populaire est née fin 19e siècle comme une réponse à la crise de l'éducation et de l'université face aux mouvements sociaux qui prônaient le rapprochement de la culture avec le « peuple ». Au début de notre siècle, l'université populaire se renouvelle en France et affronte aujourd'hui une nouvelle crise, celle de la marchandisation des études universitaires. Dans ce contexte, les différentes visions qui entourent les universités populaires se retrouvent mises à l'épreuve.

Après l'apparition des universités populaires (UP) en France, le mouvement ne tarda pas à se répandre en dehors des frontières hexagonales, notamment en Belgique où une soixantaine d'UP furent créées, entre 1900 et 1910. Depuis, diverses lois successives ont favorisé l'apparition de formations qui visent le peuple : éducation populaire, éducation ouvrière et éducation permanente s'entremêlent pendant des décennies suivant des glissements sémantiques. Le concept d'université populaire prend ainsi des tonalités différentes selon le pays, la période et les financements.

Un modèle à modeler ?

On doit le concept d'université populaire à Nicolai Grundtvig, un pasteur et écrivain danois, initiateur des écoles populaires dans son pays et père de la formation « tout au long de la vie ». Toutefois, si on connaît bien les antichambres de l'UP, école populaire, éducation ouvrière et autres concepts de ce type, sa définition est moins évidente. Celle-ci a en effet évolué tout au long de son histoire. En principe, on pourrait définir l'université populaire comme une « association éducative ayant pour objet d'apporter aux adultes des milieux populaires un complément d'instruction générale, de les aider à développer leur raison critique et de susciter solidarité et coopération entre universitaires, étudiants et ouvriers »¹, ou plus simplement comme « un organisme d'éducation populaire dont l'objectif est la transmission de savoirs théoriques ou pratiques pour tous ». Cependant, « [ce] n'est pas une marque déposée et on peut y mettre à peu près ce qu'on veut » nous accorde Annick Stevens, ancien professeur de l'ULg, qui assure maintenant des cours dans une université populaire française. « Il me semble cependant que si l'on ne veut pas trahir le mouvement ouvrier qui a créé ces institutions au 19e siècle en vue de son auto-émancipation par le savoir, il faudrait réunir un minimum de conditions pour revendiquer cette appellation. Ces conditions me semblent bien exprimées sur le site de l'Université populaire de Caen, qui a été fondée en 2002 par Michel Onfray et qui est à l'origine du renouveau de ce phénomène en France et en Belgique : "l'Université populaire retient de l'Université traditionnelle la qualité des informations transmises, le principe du cycle qui permet d'envisager une progression personnelle, la nécessité d'un contenu transmis en amont de tout débat. Elle garde du café philosophique l'ouverture à tous les publics, l'usage critique des savoirs, l'interactivité et la pratique du dialogue comme moyen d'accéder au contenu". »² En Belgique, on décompte trois grandes UP : celles de Bruxelles, de Liège et de Mons. D'autres existent mais se concentrent sur des savoirs plus succincts, comme l'université populaire de la permaculture.

« L'université populaire garde du café philosophique l'ouverture à tous les publics, l'usage critique des savoirs, l'interactivité et la pratique du dialogue comme moyen d'accéder au contenu »

Aussi bien en France qu'en Belgique, la présence de divers modèles d'université populaire qui ne rentrent pas dans la description de Michel Onfray atteste des tensions entre les différentes visions qui lui sont liées. En France, plusieurs universités rejoignent le modèle proposé par celle de Caen. En Belgique, par contre, ce n'est pas le cas, selon Annick Stevens : « En Belgique, il n'existe pas d'université populaire telle que je viens de la décrire. L'Université Populaire de Liège est plutôt une institution de formation permanente, liée à des organisations parastatales et incluant une visée de dynamisation économique calquée sur celle des pouvoirs politiques. Cela ne l'empêche pas de défendre des valeurs critiques, des pédagogies participatives, un réel objectif d'émancipation sociale, mais elle offre plutôt des formations professionnelles pour des professionnels. À l'inverse, l'Université Populaire de Bruxelles évite le modèle des cours et propose plutôt des débats et ateliers, concentrés sur des questions politiques et sociales et donc se situe plutôt dans l'échange que dans la transmission de savoirs. Ce dernier modèle existe aussi en France, à côté de celui de Caen ». Dans un article de Rose Mari Geeraerts et Alain Leduc du CFS asbl et UP de Bruxelles, les auteurs mettent en question la vision de Michel Onfray, en se défendant face à « ce philosophe (qui) a jeté les bases d'un modèle d'UP qui

“invite à l’essaimage” »³. Les divergences se concentrent notamment sur les questions politiques, la présence du militantisme et du populisme dans les universités et les questions financières : comment doivent-elles être financées ? Les oppositions vont encore plus loin lorsqu’elles touchent la façon d’organiser et de distribuer le savoir ou encore le recrutement des enseignants : bénévoles ou pas ? Académiques ou pas ?

Plutôt un contre-modèle ?

Au-delà des conflits internes entre les UP, l’éducation populaire est, à l’origine, née par opposition avec les universités « élitistes », peu accessibles au peuple au siècle dernier. Les UP, dans le sens de Michel Onfray, ont été créées sur base « *de véritables cours touchant à toutes les disciplines du savoir (aussi bien mathématiques qu’histoire de l’art, économie que philosophie, littérature que physique, etc.), visant un haut niveau mais exposées de manière à être abordables à tous les publics. L’idée de base est que le savoir est émancipateur, non seulement parce qu’il donne des outils qui aident à se débrouiller socialement, mais aussi parce qu’il ouvre à tous les horizons de l’expérience humaine et nourrit l’intelligence.* » En principe, les contenus ou le niveau sont semblables à ceux des universités « classiques », par contre la démarche est tout à fait différente. Le savoir dispensé n’est pas sanctionné par un diplôme reconnu par l’État. Le public est aussi tout un autre, ce qui façonne l’enseignement différemment. Pour Annick Stevens, « *la manière d’enseigner est totalement différente. D’abord, parce qu’on ne vise pas une formation complète, avec vérification de l’acquis et diplôme. Ensuite, parce qu’on s’adresse à des personnes généralement plus âgées que les étudiants universitaires, qui ont une expérience et une formation personnelle et qui cherchent un complément de connaissances ou de réflexion. Par conséquent, même si on a le souci de dispenser un vrai cours avec un contenu exigeant, on est forcément mené à faire beaucoup plus de liens avec la vie pratique, politique et sociale des participants. D’autre part, comme on s’adresse à un public complètement mélangé, dont une partie a peut-être déjà des notions dans la matière, d’autres aucune, il faut à la fois exposer les bases de chaque notion et avancer suffisamment vite pour ne pas ennuyer ceux qui viennent chercher davantage. Cela oblige à réfléchir d’une toute autre façon et c’est très enrichissant.* »

Force est de constater que les UP sont aujourd’hui plutôt considérées comme un complément à la formation classique. Même si certaines peuvent déjà être pensées comme un contre-modèle, elles ne représentent, pour le moment, aucune réelle alternative à l’université traditionnelle. Cependant, rien n’empêche que les UP le deviennent, tout en assurant une indépendance complète vis-à-vis des pouvoirs institués, une gratuité totale, avec le même niveau de connaissances dans toutes les disciplines et éventuellement une reconnaissance des compétences acquises. Ainsi, selon Annick Stevens, « *l’UP garderait de populaire la possibilité d’y assister à tout âge et tout en travaillant, d’être totalement autogérée par ses participants, de choisir les disciplines enseignées indépendamment de toute considération utilitariste et productiviste, d’avoir un objectif politique, critique, réflexif (mais ceci devrait être le cas aussi dans les universités classiques !). Ces formations complètes coexisteraient bien sûr avec les formes actuelles des universités populaires* ». Ces « nouvelles formes d’université » pourraient

pallier aux égarements de l'université classique, dont les objectifs, méthodes et contenus s'éloignent de plus en plus de ces principes en empruntant la voie de la marchandisation et de la politisation de l'enseignement dictée par les pouvoirs qui la financent. « *Car ce sont les États, ou les pouvoirs locaux, qui en sont les relais, qui imposent des logiques productivistes, concurrentielles, non critiques, en un mot soumises à leurs propres intérêts plutôt qu'à ceux des étudiants* », conclut-elle. En tout cas, si les universités classiques continuent de se perdre en route, il serait sans doute temps d'essayer de trouver des alternatives : les universités populaires pourraient en être une.